



**RESTAURANTS
SCOLAIRES**

SAINTE-PÈRE-EN-RETZ

RESTAURANT SCOLAIRE

RÉALISATION : 2006-2009

MAÎTRE D'OUVRAGE :
COMMUNE DE SAINT-PÈRE-EN-RETZ

MAÎTRE D'ŒUVRE :

AGENCE DRODELLOT- Architectes - NANTES

Process Cuisine - Bureau d'étude cuisine



RESTAURANT OFFICE RÉFECTOIRE

Photographie : CAUE 44

FONCTIONNEMENT :

144 places
(extension en cours pour 90 places supplémentaires)
Service à table (2 services actuellement)
Liaison froide
Gestion communale

PERSONNEL :

Cuisine : 3 personnes
Service en salle : 4 personnes

SURFACES (RÉALISATION INITIALE) :

SHOB : 366 m²
SHON : 309 m²

SURFACES (RÉALISATION FINALE) :

Surface utile : 473 m²

COÛTS :

Montant des travaux :468 486 € HT
Coût équipement cuisine :75 100 € HT
Coût mobilier restaurant :12 015 € HT
Coût total de l'opération :77 500 € HT

MODE DE CONSULTATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE :
Concours d'architecture.

PROGRAMME ÉTABLI PAR :

Le CAUE de Loire-Atlantique

OBSERVATION :

En cours de chantier, il a été décidé d'engager les extensions de l'école (2 classes) et du restaurant qui accueillera l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune.

SITUATION :

À proximité de l'école communale (7 classes + 2 en cours)

POPULATION COMMUNALE :

3843 habitants (2006).



Photographie : CAUE 44

NOTICE ARCHITECTURALE

IMPLANTATION

Le projet de la future école de Saint-Père-en-Retz est constitué de deux corps de bâtiments :

- Le bâtiment de l'école élémentaire d'une surface utile de 1016 m² s'inscrit en partie haute du site à proximité de la voie nouvellement créée.
- Le bâtiment du restaurant réfectoire d'une surface utile de 309 m² est également situé à proximité de la voie nouvellement créée. Une aire de lavage du sas déchets du jour sera créée à l'occasion du projet
- Les aménagements extérieurs représentent une surface totale d'aménagement de 1548 m².

Depuis la voie et le parvis nouvellement créés, l'école se lit dans sa globalité : dès l'entrée, toutes les fonctions du bâtiment sont facilement identifiables pour l'enfant, à savoir le bâtiment administration, la bibliothèque, la partie enseignement.

La configuration du bâtiment de l'école permet également de protéger les espaces extérieurs du préau et de la cour des vents dominants d'ouest.

Le restaurant est un bâtiment autonome afin de permettre une extension future de l'école maternelle à proximité du bâtiment de l'école élémentaire. Il est situé à 16 m du bâtiment de l'école.

ACCES ET STATIONNEMENTS

Une voie de desserte et des parkings de stationnements à proximité du terrain de sport seront créés à l'occasion du projet. Ces prestations sont à la charge de la commune. Le nombre de places de stationnement prévus à proximité du terrain de sport est de 40 places. Une place de stationnement handicapé normalisée sera aménagée lors de la création de ce parking.

Pour l'école, un accès technique en stabilisé raccordé au rond point nouvellement créé par la commune de 6 mètre de large sera créé à l'occasion du projet. Il donne accès à la cour. Un autre accès technique permettant à un véhicule léger d'accéder à la chaufferie sera également créé.

Pour le restaurant scolaire, des accès en revêtement stabilisé seront créés à l'occasion du projet : Deux accès piétons relient l'école et le chemin d'accès à l'école privé. Un accès technique d'une largeur de 2.50 m relie le restaurant à la voie nouvellement créée.

TOITURES

♦ **École** - Un procédé de végétalisation extensive est prévu sur l'ensemble des salles de l'école élémentaire (sédums et végétation rase). Les toitures respectent une pente minimale de 5%. Des terrassons d'entretien gravillonnés sont prévus en partie basse des toitures.

Les toitures du préau et des coursives extérieures sont constituées d'un support bois type osb revêtu d'une membrane en pvc.

Un shed en polycarbonate situé entre les salles de classes et le grand patio apporte un complément d'éclairage aux salles de classe et au grand patio.

Quatre skydômes ronds permettent d'éclairer zénithalement les sanitaires et le dégagement menant au réfectoire.

♦ **Restaurant** - La toiture du réfectoire sera végétalisée, celle des cuisines étant revêtue d'une étanchéité élastomère.

FACADES

♦ **École** - L'ensemble des façades de l'école sont constituées de panneaux de façades en ossature bois revêtus d'un bardage en sapin thermiquement modifié à lames verticales. Ce traitement assure une durabilité au matériau des façades. Les murs de refends entre les salles de classes sont en maçonnerie.

A l'Ouest, les façades des salles de classes sont constituées d'ensembles menuisés vitrés. Un auvent en bois situé au-dessus d'une coursive assure un complément de protection solaire.

A l'Est, le grand patio et l'atelier sont largement vitrés sur le préau qui s'ouvre sur la cour.

Au Nord, l'aile du bâtiment administratif est largement vitré sur la cour.

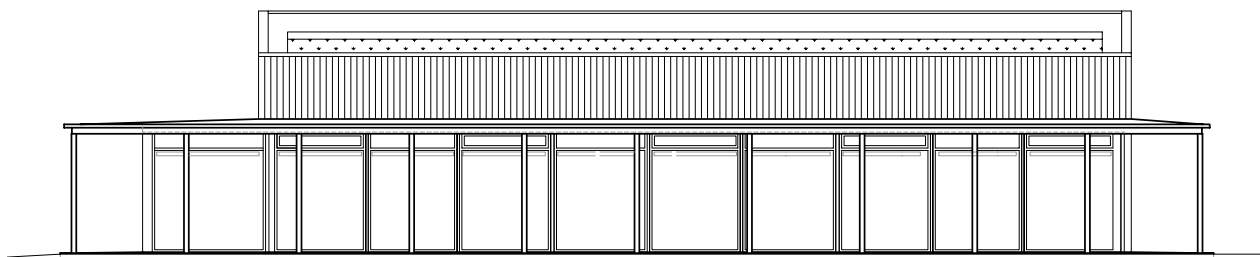
Au Sud, les surfaces de vitrages sont réduites. Un bardage ajouté assure un complément de protection solaire.

♦ **Restaurant** - Le bâtiment utilise deux modes constructifs : les murs extérieurs des cuisines sont en maçonnerie enduite peinte, le réfectoire est en ossature bois.

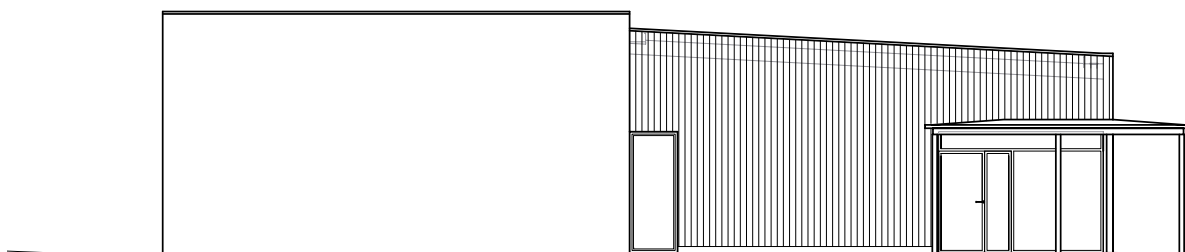
A l'Ouest, la façade est composée d'ensembles menuisés vitrés. Un auvent en bois assure un complément de protection solaire à la salle.

A l'Est, la façade des cuisines est en maçonnerie enduite peinte. Au Nord, les façades sont en vêtue bois et en maçonnerie enduite peinte. Un sas d'accès vitré assure l'entrée des élèves dans le réfectoire.

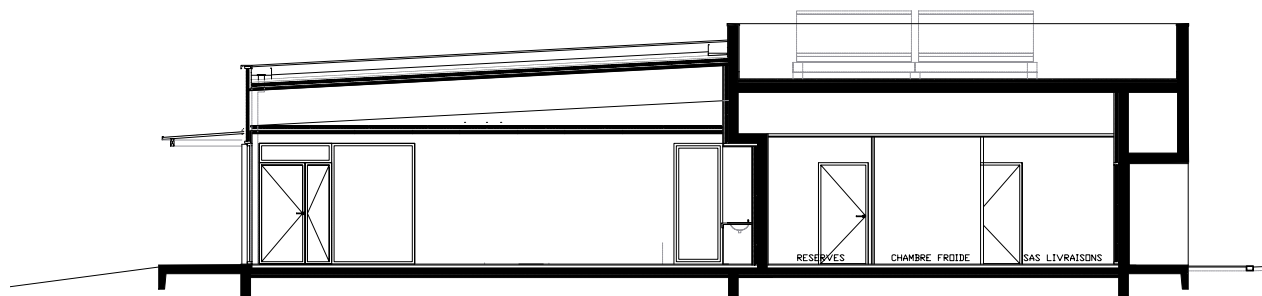
Au Sud, les façades sont également en vêtue bois et en maçonnerie enduite peinte.



FACADE OUEST



FACADE NORD



COUPE

TRAITEMENT PAYSAGER ET CLOTURES

♦ **École** - Le parvis de l'école sera traité en dalles ardoisières ajourées. Un aire engazonnée sera créée à l'occasion du projet. Un gros chêne existant est prévu d'être conservé sur le parvis. Il est entouré d'une lentille engazonnée aménagée à l'occasion du projet.

♦ **Cours et Gradins** - Le matériau de la cour est de l'enrobé noir. Des madriers en chêne servent de soutènement une plate-forme paysagée. L'accès à l'école par la rampe est mis en valeur par la plantation de bambous noirs en lisière de celle-ci. Ils sont mis en place dans des bacs de plantation délimités par une bordure métallique. Un arbre sera planté à l'entrée de l'école sur une lentille engazonnée. En limite extérieure de la cour, une aire de jeu en revêtement d'enrobé coloré et en revêtement souple est prévue pour les enfants. Elle est entourée d'un muret en béton lazuré.

♦ Clôture

Les clôtures autour de l'école seront traitées en madriers de chêne de soutènement espacés de 10 cm et de hauteur variable – entre 130 cm et 150 cm.

♦ Restaurant

Un complément d'engazonnement sera réalisé autour du bâtiment en fin de travaux.

Une haie basse assurant la sécurité des enfants est prévue entre la voie nouvellement créée et les bâtiments du groupe scolaire. Elle reste à la charge du maître d'ouvrage.

Eric DRODELOT Architecte



Photographie : CAUE44

